

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7516 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL HOUICINI HASSAN

Date de naissance : 01 d. 1862

Adresse : 64 Rue Bravine ETG. 0F. APP. 13

Belvédère Casablanca

Tél. : 06 12 64 84 64 Total des frais engagés : Dhs

Dr Farouk RAOUL

Cadre réservé au Médecin Expert Assortiment Auprès Des Tribunaux

Medecine Générale C.A.M.U.Université Paris

30 Rue Faidi Khalifa Etg 2 Appt 15

Casablanca

Tél.: 05 22 56 58 58 - GSM : 06 61 30 70 61

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cachet du médecin :

Dr Farouk RAOUL

Date de consultation : 04/01/2024

Nom et prénom du malade : EL HOUICINI HASSAN Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 04/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/2024	C	900.00	INP : 1666001 C. FAILOUK RABII Médecin Généraliste Fédération Universitaire Casablanca Casablanca - Maroc - MF 1303061

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE CASABLANCA 99, RUE DE LA CASABLANCA 00100 CASABLANCA	04/01/2024	13820

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552 00000000 00000000
D	00000000 00000000 35533411 11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Dr. Farouk RAOUD

Expert Assermenté Auprès Des Tribunaux

Médecine Générale

C.A.M.U. Université Paris

(Capacité d'Aide Medicale Urgente)

La Visite Médicale Permis de Conduire



الدكتور فاروق راود

عتبر ملحف لدى المحاكم

الطب العام

الممتحنات من جامعة باريس

الفحص الطبي لرخصة القيادة

Casablanca le : الدار البيضاء في: 04 JAN 2024

Mr EL HADDOUCI Hassan

- Augmentin 4g
168,20

1 sachet x 2/-.
Pendant 8/.

- Fluibron 80mg M opiu
30,00

100ml x 3/-. apri la rete
Pendant 18/.

198,20

Dr. Farouk RAOUD
 Expert Assermenté Auprès Des Tribunaux
 Médecine Générale
 C.A.M.U. Université Paris
 30 Rue Faidi Khalifa Etg 2 Appt 15
 Casablanca - GSM: 06 61 30 30 61
 tél: 05 22 56 56 59 - GSM: 06 61 30 30 61



PPU: 168,20 DH
 LOT: 651613
 PER: 02/25

30, Rue Faidi Khalifa (Ex: La Fayette), Etg 2, Appt 15- Casablanca - ICE : 001701568000065

Tél : 05 22 56 56 59 / Gsm: 06 61 30 30 61

زنقة فايضي خليفة، (سابقا: لفاييت) الطابق الثاني رقم 15 - الدار البيضاء

الهاتف: 06 61 30 30 61 / الهاتف النقال: 05 22 56 56 5